



Arras, le 8 novembre 2017

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Protection des consommateurs à l'occasion des fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année génèrent une activité commerciale intense et représentent un enjeu de consommation important. La protection économique et physique du consommateur doit par conséquent être assurée. Telle est la finalité de l'Opération Fin d'Année (OFA), commencée le 6 novembre 2017 et qui se terminera le vendredi 12 janvier 2018.

Dans le cadre de cette opération, les agents de la Direction Départementale de Protection de la Population du Pas-de-Calais (DDPP) veilleront à ce que les professionnels respectent la réglementation relative à l'hygiène, à la sécurité, à la qualité des produits, à la disponibilité de ceux-ci et des services mis sur le marché, à la loyauté des transactions et à la bonne information du consommateur.

Les contrôles seront orientés vers les distributeurs et prestataires proposant des denrées festives du type, foie gras, coquillages, poissons, volailles, chocolats... et des prestations de service comme l'organisation de réveillons de fin d'année. Il en est ainsi des métiers de bouche, des grandes et moyennes surfaces, des commerces spécialisés et des marchés de Noël.

Une attention particulière sera également portée aux guirlandes électriques, décorations de Noël, jouets et aux produits multimédia. Des contrôles de sites internet seront également réalisés.

### **Qui contacter ?**

La Direction Départementale de la Protection des Populations du Pas-de-Calais :

- Site d'Arras : Service Protection Economique du Consommateur et Régulation - Rue Ferdinand Buisson BP 40019 - 62022 Arras Cedex.

Permanence d'accueil téléphonique et physique du consommateur : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h (03.21.21.26.42)

- Site de Boulogne-sur-Mer : Bâtiment administratif - 15 rue Huret Lagache - 62200 Boulogne-sur-Mer.

Permanence d'accueil téléphonique et physique du consommateur : le jeudi matin de 9h à 12h (03.21.10.24.10)